

Définition Bastide : (n.f.) Dans le sud-ouest de la France, ville neuve fondée aux XIIIe et XIVe siècles pour assurer la colonisation d'un territoire. Les bastides s'organisaient autour d'une place carrée à arcades et étaient généralement fortifiées. Au Moyen Âge, « bastide » était synonyme de « bastille » et désignait donc aussi un ouvrage avancé dans un système fortifié. En Provence, une bastide est également une habitation isolée dans la campagne.

Terme emprunté au provençal *bastida* (bâtie), dérivé du verbe bas latin *bastire* (bâtir). Ce dernier paraît remonter au germanique *bastjan* (construit avec de l'écorce), la racine *bast* signifiant « écorce ». On en trouve trace dans un document administratif daté de 1305, relevé par Jean-Paul Trabut-Cussac (*Le Moyen-Age*, t. 60, 1954, p. 99) : « Item prient les ditz consuls qe come la dite ville de Beaumont soit la primere de totes les autres bastides nostre seignur le Roi en Peregorz e il la voillent fere clore de murs de pierre » (De même lesdits consuls prient que ladite ville de Beaumont soit la première de toutes les autres bastides de notre seigneur le roi en Périgord et qu'il la veuille faire clore de murs de pierre).

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

